AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique

2

RAPPORT de Visite Générale Périodique (VGP)

Chariot Elévateur Automoteur de Manutention à Conducteur Porté.
(Arrêté du 01 mars 2004)

Centre de : COURNON D'AUVERGNE

N° de Parc : C697

Vérifié par : FERNANDES Jean-Pierre

Le : 19/12/25

Date de validité de la VGP :

Le : 18/12/26

Vérification consignée sur le registre de sécurité

Le : 19/12/25

N° parc : C 697	Marque : BT	Type : LPE 200	Série : 6103760	Horamètre : 2067

AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique

LISTE DES POINTS A EXAMINER

Cocher la case correspondante — N: Normal — A : Anomalie — S : Sans ou non équipé

A – MAT	N	A	S
1 Fourches	X		
2 Accessoires			
3 Bouclier	X		
4 Chaînes			
5 Galets	X		
6 Glissières			
7 Coulisses			
8 Vérins Levage	X		
9 Vérins inclinaison			
10 Ancrages Mât.Vérins			
11 Autres vérins			
12			

B – DIRECTION			
1 Boîtier			
2 Vérin ou chaîne			
3 Pivots			
4 Biellettes – Rotules			
5 Renvoi d'angle			
6			

C –FREINAGE			
1 Frein principal	X		
2 Frein stationnement			
3 Frein secours			
4 Circuit			
5			

D – ROUE	N	A	S
1 Fixation	X		
Jantes – moyeux	X		
3 Etat – Usure	X		
4			

E – HYDRAULIQUE			
1 Distributeur			
2 Commandes	X		
3 Circuit			
4			

F – TRANSMISSION			
1 Boîte			
2 Pont			
3 Embrayage			
4 Commandes	X		
5			

G – EQUIPEMENT ELECTRIQUE	N	A	S
1 Contact à code	X		
2 « Homme mort »			X
3 Batterie	X		
4 Indicateurs	X		
5 Voyants	X		
6 Eclairage – signalisation			X
7 Avertisseur	X		
8 Coupe circuit	X		
9			

H – CHASSIS			
1 Etat carrosserie	X		
2 Etat peinture	X		
3 Protège tête -fixation			X
4 Siège			X
5 Plancher	X		
6 Support bouteille GPL			X
7 Carters	X		
8 Tableau de Bord	X		
9			

1 - MARQUAGE			
1 Plaque constructeur	X		
2 Marque de conformité	X		
3 Plaque de charge	X		
4 Symbolisation commandes	X		
5 Consignes sécurité	X		
6 Extincteur			X
7			

J.- ESSAIS

Q1 : Charge nominale 2000 — Charge d'essais Q1 : 2000 Kg

1. MOBILITE

Charge Q1 à 300 mm

Marche AV-AR	X		
Inversion	X		
Freinage AV-AR	X		

3. FUITE HYDRAULIQUE
Mät vertical - Charge Q1
A hauteur maxi correspondante

5. INSPECTION APRES ESSAIS | X | | |

6 Pose vignette de contrôle | X | | |

7

CODES Ex : A8	ANOMALIES CONSTATEES (succinctement)	DECISIONS PRISES				
		Surveiller	Contrôler	Réparer	Régler	Remplacer

Observations générales :

Recommandation :

- le matériel peut être maintenu en service

Visa de l'agent vérificateur : FERNANDES Jean-Pierre
Le : 19/12/2025

DECISION DU DIRECTEUR DE CENTRE

☒ Maintien en service ☐ Non maintenu en service

Les travaux prévus devront être réalisés pour le :

Ils seront réalisés par :
Sous le contrôle de :

Autre :

Visa du Directeur
Le :

Travaux achevés le :